

En ce temps là André d'Espinay était déjà licencié en droit et prieur de Saint-Martin-des-Champs à Paris. Suivant Denys de Sainte-Marthe, il aurait été d'abord moine de Saint-Benoît ; « Alors, dit l'abbé du Tems (1), comment a-t-il donc pu être chanoine de l'église de Bordeaux ? Apparemment que sa haute naissance a fait enfreindre les règles à son égard. » Monseigneur d'Espinay prit possession de son siège, par procureur, le 4 octobre 1479, mais il ne fit son entrée solennelle à Bordeaux que le jour de l'Annonciation, 25 mars 1482. Il partit de Saint-Surin (où il s'était rendu la veille), accompagné de toute la noblesse du pays et du clergé de la ville « qui ne cessoit ce pendant de psalmodier. » Le seigneur de Montferrat conduisait le palefroy sur lequel était le prélat ; les seigneurs de la Lande et d'Anglades « le costoyoient de part et d'autre, marchant conjointement sous le daiz qui étoit porté par d'autres. » Monseigneur descendit à la maison du Doyenné où il prit ses habits pontificaux, et alla ensuite officier à la cathédrale (2). L'année suivante, il assista aux États de Tours, et devint bientôt un des plus intimes favoris de Charles VIII, qui, en prenant les rênes du royaume, l'admit dans son conseil, et le nomma gouverneur de Paris.

Après la mort du cardinal de Bourbon (3), André d'Espinay excipa de certains actes émanés de cet illustre prélat pour se faire nommer archevêque de Lyon par Innocent VIII auquel il avait été fortement recommandé par le roi et par le duc et la duchesse de Bourbon, mais déjà Hugues de Talaru avait été élu par le chapitre. Il s'éleva, à la suite de cette double élection, un procès qui dura plus de dix ans et occasionna bien des scandales. En 1491, dit M. l'abbé Jacques, le Chapitre, pour

(1) *Clergé de France*, II, 220.

(2) Aubery, *Histoire des Cardinaux*.

(3) Il mourut le 13 septembre 1488.